

PROSPECTION, DÉTECTION et patrimoine archéologique

La fonctionnarisation de la recherche archéologique, qui règne depuis les années 1980, a compté parmi ses effets les plus pervers la disgrâce et l'élimination de l'archéologie bénévole, naguère si vivace, et à laquelle on devait tant.

Mis à l'écart des fouilles programmées à présent en voie de disparition, exclu des fouilles préventives en raison du quasi-monopole dont dispose l'établissement public institué à cet effet, souvent en butte à toutes sortes de tracasseries administratives, de brimades et de mesures discriminatoires, tant sur le terrain que dans le domaine de l'étude scientifique, le bénévole se réfugia dans la prospection de surface...

Dans plusieurs régions, il y fut encouragé par certains responsables alors en poste dans les regretées Directions régionales des Antiquités. Après une brève période de relative tolérance, l'usage de

détecteurs de métaux fit l'objet d'une loi prohibitive en 1989 : ce texte essentiellement répressif, rédigé par quelques bureaucrates qui n'avaient pas lu Montesquieu et dont les rares ouvertures cessèrent très vite d'être respectées par l'Administration, eut pour résultat de jeter sur la prospection un discrédit sans nuances. Frappés d'opprobre, marginalisés, ses adeptes basculèrent dans un prudent anonymat, qui se renforça d'autant plus que se mettait en place, dans une ambiance délétère, une politique néfaste dont le résultat évident fut de priver pendant vingt ans la recherche archéologique de sources d'information irremplaçables et traditionnelles.

Or, au fil de ces dernières années, une excellente surprise s'est révélée à des chercheurs bien inspirés qui ont pris la peine d'aller voir ce qui se passe de l'autre côté du miroir. A leur grand étonnement, l'archéologie bénévole, placée dans l'obligation de privilégier la prospection sur le terrain, loin d'être moribonde, est devenue une force vive en pleine expansion.

L'engouement pour la recherche active, la joie de la découverte de vestiges et d'objets anciens, l'aspect sportif de la randonnée prospective, la saine utilisation du temps des loisirs et le goût indéniable de toutes les catégories sociales pour l'Histoire sont autant de facteurs qui jouent en faveur d'une recherche archéologique assez éloignée des rigidités dues au "politiquement correct" du moment, tel qu'il est invoqué par ceux qui l'ont concocté à leur usage exclusif.

Les vocations se multiplient, les données nouvelles affluent : il n'est pas question d'évoquer ici le nom-

bre et la richesse des trouvailles qui vont de la préhistoire, avec la découverte de grottes ornées du paléolithique supérieur, jusqu'aux temps médiévaux. C'est à la prospection que l'on doit une accélération spectaculaire de connaissances que l'on croyait figées en maints domaines, qu'il s'agisse de la compréhension de sites mal interprétés, de la localisation de nombreux sites naguère inconnus, de considérables dépôts de l'Âge du Bronze, de trouvailles épigraphiques, d'objets que bien des musées sont heureux de recevoir, de numismatique enfin, gauloise en particulier, dont les fondements mêmes sont à présent remis en question⁽¹⁾.

Dès lors, il n'était pas surprenant que l'archéologie prospective réoccupât un espace laissé vacant par des "professionnels" monopolistes ayant imprudemment déchiré la trame serrée des sociétés savantes qui se tenaient, depuis plus d'un siècle, aux avant-postes de la culture et de l'Histoire régionale. Plus que jamais, il est urgent de réunir sans exclusive tous les chercheurs professionnels et bénévoles au sein de la grande "Maison Archéologie". Mais cela reste un vœu pieux, tant que, de part et d'autre, les pesanteurs créées par quelques poignées d'irréductibles n'auront pas disparu.

"Braconniers" et "frénétiques"

I. Les "braconniers".

L'archéologie prospective pâtit à coup sûr des actions intempestives menées sur le terrain par des individus sans scrupule, peu nombreux mais actifs, qui n'hésitent pas à pratiquer des fouilles clandestines, à dégrader des structures en place, et même à s'attaquer aux chantiers de fouilles en détruisant la nuit les coupes stratigraphiques et les travaux



Sanglier-amulette gaulois trouvé à Liffremont (76) par un prospecteur en 1992, et publié dès 1993 dans le C.N. N° 115 de mars 1993. H. 29 mm.

réalisés le jour. Pour avoir subi de telles incursions, nous savons à titre personnel de quoi nous parlons...

Il est certain que ces "braconniers", autant par bêtise que par cupidité, lèsent le patrimoine et n'ont aucune place dans les associations d'archéologues bénévoles qui ne les connaissent pas. Dans leur unanimité, les prospecteurs ne les cautionnent aucunement, et n'hésitent pas – phénomène nouveau – à expulser des forums et des associations les brebis qui semblent galeuses et dont la caractéristique est de ne jamais faire état du matériel qu'ils ont exhumé.

Il est lamentable que cette faible minorité jette une ombre sur l'ensemble de prospecteurs, détecteurs inclus. Que leurs agissements soient sévèrement réprimés, personne ne s'en plaindra.

II. Les "frénétiques".

Certains fonctionnaires de l'archéologie administrative font, de leur côté, beaucoup de mal. Sectaires, peu productifs, pour la plupart inconnus dans le monde scientifique, tourmentés par le syndrome du "chien du jardinier" et par la crainte de perdre une tranche de leur fromage, ces gens pratiquent un amalgame sournois entre cette petite minorité de "braconniers" et l'immense majorité des détecteurs, et s'en prendront bientôt sans nuances à toute l'archéologie prospective.

La vision de ces Robespierrots d'un nouveau genre est toute stalinienne : interdiction, délation, répression. Défense à des milliers de détecteurs de détecter – autant vouloir empêcher le vent de souffler –, interdiction de la vente libre du matériel de détection, mise au pilori, en vrac, des collectionneurs, et même des archéologues et étudiants qui ne passeraient pas sous le joug de leur réglementation discriminatoire !

Mais il y a plus grave : ces inquiéteurs agressifs et haineux dénie à l'avance, comme en régime totalitaire, la moindre valeur aux informations archéologiques obtenues en dehors des voies officielles : de par leur nature même, les sources seraient sulfureuses, donc à éliminer, et le seul fait d'identifier, d'inventorier, de signaler les trouvailles serait à proscrire.

Que doit faire dès lors un détecteur qui découvrirait sur les côtes

du Rhône, au détour d'une vigne, un fragment de plaque en bronze venant compléter les Tables claudiennes ? Réponse : rien, il n'avait qu'à ne pas le trouver. D'ailleurs, une association qui conduirait ce prospecteur à déclarer légalement sa trouvaille serait coupable, car elle ne ferait que l'inciter à poursuivre son activité. On croit rêver !

Les "frénétiques", toujours les mêmes, entonnent la ballade du père Ubu : pour eux, la dégradation du patrimoine est due presque exclusivement à l'existence des prospecteurs. Ben voyons !

C'est pourquoi il paraît nécessaire de remettre quelques pendules à l'heure, en considérant tour à tour le patrimoine archéologique immobilier, puis le patrimoine mobilier.

Le patrimoine immobilier

En ce domaine précis, une question brûle les lèvres : mais que font les prospecteurs et en particulier les détecteurs sur le terrain ? Les premiers parcourent le pays, en relevant, au besoin par GPS, toutes les données topographiques possibles, et ramassent sur les sites qu'ils ont repérés les vestiges qui tombent sous leurs yeux, (silex, tessons de poterie, objets de toute nature) et qui témoignent d'une occupation humaine à un moment donné. Les autres découvrent des objets métalliques en utilisant une "poêle à frire".

Leur action ne peut être destructive, pour deux raisons évidentes : la première tient au fait que le sol superficiel, foulé quotidiennement, n'est jamais "en place". Par exemple, dans le bassin parisien et sur le plateau picard, où la craie affleure, le sol est érodé au point que les structures apparentes en photo aérienne ne sont que les dernières traces de marne tassée témoignant d'anciennes fondations. Aussi bien le sol antique, labouré depuis toujours, a-t-il été mille fois remanié ; le remuer ne lèse en rien le "patrimoine archéologique", et les archéologues le savent bien, qui négligent le sol superficiel en le faisant décapé par des engins jusqu'aux niveaux en place !

La seconde raison tient plus précisément aux performances du matériel de détection : nul n'ignore que les détecteurs de métaux, depuis



Superbe poids romain à la tête de Silène, trouvé en 1986 et remonté d'une collection privée en vue d'une publication. H. 84 mm. Largeur 58 mm. Poids 1,6 kg.

trrente ans qu'ils existent en France, ont certes gagné en confort, en précision, en fiabilité, mais non pas vraiment en profondeur de cible : en labours, leur portée moyenne n'excède pas 15 cm pour une petite monnaie ou un petit objet, et 20 à 25 cm pour des objets plus importants. En raison des effets de sol et de la présence de petits ferreux tels des clous, il est exceptionnel de détecter sous la couche de labour de grosses masses métalliques. Seuls des appareils volumineux et non sélectifs peuvent s'en affranchir, mais leur usage reste très exceptionnel.

Bref, dans la quasi-totalité des cas, le grattage du détecteur n'entame pas le pied de labour. En outre, si un sous-solage a été pratiqué par les agriculteurs, les niveaux archéologiques éventuels sont déjà détruits jusqu'à 50 ou 60 cm de profondeur.

Sanglier gallo-romain de Ribemont. Poids : 23,93 g. L. 36 mm.

Trouvé en son temps par un prospecteur dans un labour, et offert au Musée d'Amiens. (Inv. M.P. 5689). Cliché Musée de Picardie.



Pratiquée en forêt, la détection est aussi superficielle, étant donné l'épaisseur de l'humus et du réseau de racines et radicelles qui s'étale en surface. Ce que les détectoristes trouvent en forêt est généralement ce que les animaux fouisseurs et les racines ont bien pu remonter des couches profondes préservées.

Si l'on veut bien, une fois pour toutes, admettre que les prospecteurs dans leur immense majorité, sont des gens conscients et non des abrutis, on ne voit vraiment pas en quoi leur activité détériore le patrimoine immobilier.

En réalité, il est tentant de monter en épingle quelques actes de vandalisme pour occulter la responsabilité de ceux qui dégradent "légalement" le patrimoine archéologique : il s'agit d'abord des entreprises de travaux publics et privés, dont les interventions, souvent ravageuses, certes soumises à réglementation, sont supposées avoir été prévenues par les professionnels de la fouille préventive (INRAP)⁽²⁾. Les mesures de prévention sont bien sûr insuffisantes, mais il ne peut en être autrement dans un pays qui, pour vivre, doit se développer sans cesse.

Il s'agit ensuite, et cela peut surprendre, de l'action des archéologues eux-mêmes, et cette question primordiale demande explication : le "pape de la préhistoire", l'abbé Breuil, aimait à rappeler que "l'on ne peut consulter qu'une seule fois le livre de la terre"... L'éminent savant voulait dire en d'autres termes que fouiller, c'est détruire, c'est effacer une trace tangible du passé.

Une fouille est menée à bon escient, lorsque la contrepartie de la destruction qu'elle génère est une meilleure connaissance des civilisations qui nous ont précédés. Heureusement, d'excellentes fouilles ont été et sont encore pratiquées en France : techniques éprouvées sur le terrain, souci de sauvegarder et de conserver le matériel exhumé, publications scientifiques à la clef dans des délais raisonnables, accès des données à la communauté scientifique, tels sont les critères des fouilles réussies. Citons à cet égard,



Rouelle de châtelaine du VI^e siècle trouvée par un prospecteur dans un tas de terre laissé près d'une nécropole mérovingienne fouillée à la fin des années 1980 entre Somme et Authie. Ø 55 mm.

au premier rang de récentes fouilles programmées, la fouille modèle du sanctuaire et de l'oppidum gaulois de Corent, en Auvergne, ou encore les fouilles déjà largement publiées du "trophée gaulois" et des sanctuaires de Ribemont-sur-Ancre dans la Somme. Mais pour quelques fouilles dignes d'éloges, que de déceptions et de dégâts inutiles !

Qui donc parlera des "sondages" avortés, des "évaluations" et affouillements conduits sans vrais projets scientifiques ? Qui parlera des fouilles ratées, dont les données seront inutilisables faute de rapports cohérents ?

Qui parlera de ces fouilles coûteuses, programmées sur 3, 6 et 9 ans – parfois plus –, et qui n'ont donné lieu 10, 20 ou 30 ans après leur clôture, à aucune publication scientifique digne de ce nom, et dont le matériel prélevé, que l'on dit "à l'étude", gît dans des dépôts incertains et mal sécurisés, sans avoir été restauré ou seulement traité ? Dans quel état retrouvera-t-on un jour ce matériel qui n'aura plus de signification dans la mesure où l'on ne pourra pas le replacer dans ses contextes d'origine ?

Qui parlera des monuments et sites antiques entièrement et sciemment détruits après une vague reconnaissance et un peu de terre

juste assez remuée pour donner à d'aucuns bonne conscience ?

Qui parlera des sites prestigieux dont les fouilles, inachevées, ont été abandonnées depuis 25 ans sans aucune protection sérieuse, au point que les "témoins" et niveaux archéologiques laissés en place et riches en matériel, parfois précieux, sont restés à la portée de n'importe qui ? La cause médiante de leur "pillage" prévisible n'est autre que l'impéritie, l'incurie de fonctionnaires responsables, mais jamais sanctionnés !

Et qui parlera enfin des destructions ou dégradations graves qui auraient pu être évitées ou prévenues si les services responsables avaient tenu le moindre compte des informations qui leur avaient été données par les prospecteurs et autres bénévoles ?

Voilà, semble-t-il, du grain à moudre pour des groupes de réflexion qui auraient le courage, à partir de nombreux exemples dont on ne connaît que les plus spectaculaires, de mettre en évidence les vraies raisons d'une dégradation massive du patrimoine immobilier.

Patrimoine mobilier et prospection

Il est indéniable qu'un mobilier archéologique considérable est issu des prospections de surface. Les trouvailles, considérées en général comme fortuites, viennent en la possession soit de l'inventeur et du propriétaire du fonds, soit du seul propriétaire du fonds s'il en est aussi l'inventeur. Mais là n'est pas ici le vrai problème. Deux questions majeures viennent à l'esprit :

I. D'abord, en quoi consiste ce matériel ?

Très généralement, il est fonction du sol superficiel dont il provient : brassé au fil des âges, d'une infinie diversité, en état médiocre ou fragmentaire, et dénué de valeur mercantile.

Les nombreux objets présentés sans souci de classement préalable sur le forum des identifications de *Détection Passion* donnent une fidèle image des trouvailles de surface, qui intéressent surtout leurs inventeurs. De cette masse de vestiges disparates émergent parfois des "merles blancs", des objets précieux, quelques monnaies rares, des docu-



Poinçon monétaire d'un denier KALETEDOY, trouvé dans les Vosges par un prospecteur en 1999, publié en déc. 2000 (C.N. 146) et offert à la B.N.F. (inv. 2000/328). Poids 38,25 g. H. 27 mm. Ø empreinte 14 mm.



Le trésor d'Evans (Jura), l'un des plus importants trésors de vaisselle de l'Âge du Bronze découvert à ce jour, fut sauvé de la destruction par un lecteur de DP ("Cake-39" sur le forum), et acquis par un musée. (Cf. *Détection Passion* n° 31, pp. 28-30).

ments épigraphiques, qui n'ont de valeur scientifique qu'en eux-mêmes, puisqu'ils sont dépourvus de tout contexte archéologique.

Il advient qu'un prospecteur attentif récolte sur un lieu donné plusieurs témoins d'une même catégorie d'objets, qui peuvent être contemporains (une série de monnaies du Bas-Empire romain par exemple) : il peut alors s'agir d'un site non répertorié, qui, après déclaration, viendra compléter une carte archéologique locale. Il se peut aussi qu'un dépôt isolé (monnaies, objets), éclaté lors d'un labour parfois ancien, ait été dispersé en surface : que le prospecteur veuille en retrouver l'essentiel, en prenant soin de le déclarer, semble bien naturel. Il est aussi des cas où le prospecteur tient à récupérer le mobilier dédaigné ou laissé à l'abandon par des archéologues.



Visiter les tas de terres provenant de grands décapages de surface a permis de sauver un matériel important, et qui pouvait être en rapport avec une fouille en cours, ou achevée : certains archéologues n'hésitent d'ailleurs pas à faire appel à des détectoristes pour contrôler de tels déblais.

Les prospecteurs interviennent enfin pour sauvegarder ce qui peut l'être après la destruction délibérée d'un site archéologique. Un exemple significatif et peu glorieux, pris parmi d'autres, peut illustrer notre propos : il y a quelques années, des travaux profonds, entrepris en contrebas de la cathédrale d'Amiens (Somme) ont révélé la présence d'un pont gallo-romain en bois, dont les pilotis, poutres et madriers étaient très bien conservés dans un sol tourbeux. Après une brève opération "préventive", que l'on pourrait qualifier de simulacre de fouille, le monument fut détruit brutalement par les machines, et les niveaux en place – en fait l'ancien lit de la Somme à cet endroit – furent éventrés, arrachés et enlevés, en dépit des protestations horrifiées d'amateurs locaux, plus éclairés en l'occurrence que les autorités responsables. Les déblais, d'une richesse incroyable, furent déversés en divers lieux éloignés, et constituèrent ainsi des décharges plus ou moins publiques.

Des prospecteurs, qui avaient eu l'idée de suivre les camions-bennes, s'efforcèrent patiemment de récupérer par la suite un grand nombre d'objets précieux, dépourvus de patine et dans leur état d'origine. Sans forcer le trait, on peut parler ainsi d'un véritable sauvetage, qui n'a semble-t-il pas laissé de trace dans les mémoires sélectives des bons apôtres de la protection du patrimoine.

Quand ces derniers comprendront-ils qu'une fouille certes légale, mais bâclée, dont le mobilier archéologique a été abandonné, n'a pas plus de valeur scientifique qu'une farfouille clandestine, à ce détail près qu'elle coûte cher à l'Etat ?

A gauche, le trésor de Mathay (Doubs), un ensemble unique de parures de l'Âge du Bronze contenu dans un grand vase, découvert il y a quelques mois par un prospecteur franc-comtois, et fouillé en laboratoire.



Phalère à l'effigie de Jupiter-Ammon trouvée au sud de la Basse-Somme en 1987 et remontée d'une collection privée en vue d'une publication. Ø 55 mm. II^e s. ap. J.-C.

Bref, dans bien des cas, il est clair que les initiatives des prospecteurs ont permis de récupérer un matériel parfois important et voué à une prompt disparition.

II. Ensuite, quel est le sort des trouvailles réalisées ?

Cette question est contrastée, complexe, mais en pleine évolution. Jusqu'à une période récente, le matériel provenant des prospections de surface est resté – sauf exceptions – occulté, ce qui était bien prévisible dans une ambiance d'interdiction et d'exclusion.

Une part trop importante de ce matériel peut être considérée comme perdue. L'objet archéologique perd l'essentiel de son intérêt dès que sa provenance a disparu : une monnaie gauloise, la plus souvent muette, ne signifie rien si l'on ne sait d'où elle provient. Mais une part non négligeable des récoltes de surface se retrouve dans des collections privées, régionales et locales, constituées par les inventeurs eux-mêmes, et c'est peu dire que les objets concernés sont mieux traités et conservés que dans bien des dépôts de fouilles !

Notre souci majeur est de les faire venir au jour, afin de les inventorier, le cas échéant de les déclarer, et si possible de les publier pour que la Communauté scientifique en connaisse l'existence.

N'en déplaise aux "frénétiques", des résultats très positifs et incontestables ont été obtenus auprès de nombreux particuliers, notamment grâce aux forums Internet et aux actions individuelles.



A gauche, la fibule romaine "à l'aurige" de Val-28, publiée dans *Détection Passion* n° 40, un objet exceptionnel qui sera repris dans plusieurs publications scientifique. Ø 45 mm.

A droite, le trésor d'Onzain (41), découvert par un prospecteur et acquis par un musée. Il s'agissait des ornements d'un char de la fin de l'Âge du Bronze. (Publié dans *Détection Passion* n° 16).



On assiste à une véritable prise de conscience des prospecteurs, dont beaucoup voudraient faire état de leurs trouvailles passées et présentes auprès de spécialistes compétents et bienveillants.

Bien des signes ne trompent pas d'ailleurs : ces derniers temps, des objets rares et importants, tels que dépôts de l'Âge du Bronze, figurines antiques, coins et poinçons monétaires, bijoux anciens, etc., ont été, après étude, offerts par leurs inventeurs à des musées voisins. En nombre croissant, les prospecteurs font "remonter" désormais leurs trouvailles par divers canaux, et sont heureux de participer à leur publication. Bien plus, le désir de collaboration de certains amateurs éclairés prend un tour imprévu : dès qu'un rapport de confiance est établi, les collections s'ouvrent au scientifique, qui peut les photographier et les exploiter dans les meilleures conditions.

À la différence de certaines collections publiques, les collections privées deviennent très accessibles, et sont dotées d'une documentation spécifique riche en précieuses provenances.

J'en ai fait l'expérience en numismatique gauloise, et plusieurs amateurs m'ont même remis des clefs USB où figurent des clichés numériques de leurs collections, permettant ainsi de constituer d'irremplaçables bases de données. Au spécialiste d'en faire bon usage !

Ainsi nos Robespierrots, qui font semblant de dédaigner le matériel provenant des prospections de surface, devraient s'instruire et mieux se documenter : ils apprendraient par de nombreuses publications nationales et européennes tout le

parti que l'on peut en tirer pour mieux identifier et dater des sites de toute nature. Faudra-t-il, pour soigner leur ignorance, leur fournir une bibliographie ? Bref, tout est loin d'être perdu pour qui s'efforce de faire revenir en pleine lumière nombre d'objets que leurs inventeurs ne demandent qu'à publier, sans dissimuler la documentation qui s'y rapporte, à condition d'être bien accueillis et reconnus.

Il faut conclure maintenant. Chers lecteurs, soyez tout de même optimistes ; en dépit d'actions incontrôlées et regrettables, en dépit des manœuvres douteuses de quelques fonctionnaires dévoyés et aussi d'étranges Charlots qui usurpent la qualité d'archéologue, la recherche archéologique poursuivra son cours, d'autant mieux que

les protagonistes de bonne volonté, de loin les plus nombreux, se retrouveront comme naguère pour œuvrer ensemble et enrichir la connaissance de notre passé.

Sur le terrain, nous restons très persuadés que les activités des archéologues professionnels et des prospecteurs⁽³⁾, détectoristes inclus, sont tout à fait complémentaires et fécondes.

Aux imbéciles qui lui demandaient s'il était politiquement de gauche ou de droite, A. de Saint-Exupéry répondait que son avion avait besoin de ses deux ailes pour voler.

Notes :

(1) : *D.P.* n° 67, pp. 36-39

(2) : INRAP : Institut National de Recherches Archéologiques Préventives .

(3) : Prospection-inventaire, prospection électrique, géochimique, géophysique, etc.

Nouvel Atlas des Monnaies Gauloises. Le tome IV est en préparation !

Par définition, un atlas n'est jamais complet, surtout dans le vaste domaine des monnaies gauloises, où les données et trouvailles nouvelles sont considérables depuis vingt ans. Dès à présent, les auteurs du *Nouvel Atlas des Monnaies Gauloises* ont décidé de consacrer un quatrième tome aux monnaies "oubliées" ou récemment découvertes ; il complètera les trois tomes précédents.

Le moment est venu pour tous nos amis intéressés de participer à cette entreprise en communiquant les monnaies qu'ils pourraient détenir et qui ne figurent pas dans les trois premiers tomes du *Nouvel Atlas*. Il va sans dire que le but recherché sera de publier des types originaux et bien caractérisés, sans s'attarder aux innombrables sous-variétés qui n'auraient pas leur place dans un ouvrage général tel qu'un atlas.

Les informations (photos – numériques de préférence –, poids, dimensions, provenance connue, même approximative) devront être adressées à *Détection Passion** qui se chargera volontiers de les faire parvenir aux auteurs (bénévoles) du *Nouvel Atlas*. Dans l'immédiat, les monnayages de la Gaule du sud ne sont pas concernés.

Il y a là une belle partie à jouer en faveur de l'archéologie prospective, et nous avons tous le devoir scientifique et moral de valoriser nos recherches.

* Par e-mail à detection.passion@orange.fr ou par la Poste à :
DÉTECTION PASSION ZA La Cigalière 2 BP38 84250 LE THOR